



Monsieur le Président
Fédération de Loire-Atlantique de Pêche et de
Protection du Milieu Aquatique
11, rue de la Bavière

44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Paris, le 5 décembre 2017

Monsieur le Président,

Le Comité National de Labellisation des Parcours de Pêche, a décidé d'attribuer au site de pêche

« Etangs de Chantemerle »

situé sur la commune de Montbert (44140) dans le département de la Loire Atlantique,

le label « Parcours FAMILLE »

Nous vous adressons nos félicitations pour le travail accompli dans le cadre de la promotion et du développement du loisir pêche.

Cette labellisation prend effet ce jour. Selon les termes de la circulaire FNPF 06/2016 du 14 novembre 2016, nous rappelons que l'attribution du label n'est pas définitive, elle pourra faire l'objet d'un retrait en cas de non-respect des critères de conformité. En cas de détérioration d'au moins un des critères du label accordé, la FDAAPPMA s'engage à tout mettre en œuvre pour y remédier. Dans le cas contraire, la FNPF décline toute responsabilité vis-à-vis du public la reportant sur la FDAAPPMA.

Vous souhaitant le meilleur succès dans vos actions de développement, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Claude ROUSTAN

Le Responsable du Comité de Labellisation,

Bernard HAMON

Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique

17 rue Bergère - 75009 PARIS - Téléphone 01 48 24 96 00 - Télécopie 01 48 01 00 65

E-mail : fnpf@federationpeche.fr - Site Internet : www.federationpeche.fr

SIRET : 497 484 295 00017 - APE : 9499Z

Association agréée de protection de l'environnement